



Licence saison 2018 /2019

1. Pour les nouveaux licenciés au club (première licence ou joueur muté)

- ✓ Demande de licence à compléter par un médecin
Lien pour la demande de licence :
<https://fpl.fff.fr/wpcontent/uploads/sites/20/2018/05/DEMANDE-DE-LICENCE-JOUEURS-DIRIGEANTS-2018-2019.pdf>
- ✓ Apporter une photo d'identité (merci de l'identifier au verso) ou l'envoyer via boîte mail en format jpeg
- ✓ un justificatif d'identité (photocopie du livret de famille, carte d'identité ou permis de conduire)

2. Pour les licenciés du club de Tiffauges au cours de la saison 2017/2018

Vous aurez deux possibilités pour remplir votre demande

- ✓ Le format internet sera privilégié avec la réception d'un mail par la FFF à partir de mi juin. Vous pourrez directement remplir le formulaire d'inscription, les démarches sont simplifiées
- ✓ une inscription papier traditionnelle (les licences sont pré-remplies) uniquement lors des permanences de licence

Nouveauté: Le certificat médical émis pour la saison 2016/2017 ou pour la saison 2017/2018 est valable pour la saison 2018/2019 si le joueur renouvelle sa licence tous les ans (durée maximum de 3 ans) sans interruption & remplit les conditions nécessaires en répondant au questionnaire suivant. Vous n'êtes pas obligé d'aller chez le médecin, il faut juste consulter le formulaire médical ci-joint vous permettant de remplir la partie médicale de votre demande de licence:

Lien pour le questionnaire

<https://www.fff.fr/e/l/qs-li.pdf>

3. Règlement et permanence licence

Pour le règlement, le licencié devra payer sa licence en déposant son chèque ou espèces dans l'une des 2 boîtes aux lettres se situant en bas de la dernière page ou lors des journées licences mentionnées ci-dessous. Les coupons sports, les coupons mois du sport d'Intermarché St André de la Marche (uniquement) sont acceptés, attention au date.

Le tarif de la licence a évolué cette année. Le tarif comprends le prix de la licence et 20 € de tombola.

Chaque licencié recevra 10 tickets pour une valeur totale de 20€. Charge à lui, de vendre ses tickets ou de les garder. L'argent sera à conserver par le vendeur. Le tirage s'effectuera lors de la fête du foot.

Une réduction total de 10% s'applique à partir de 3 licences signées par famille (**hors licence dirigeant**).

Voici le détail des tarifs (règlement à l'ordre du RST foot pour les chèques) et des dates de permanence pour les inscriptions .**Attention au majoration**

| | | catégories | année | Tarif avec tombola € | Majoration € (10 juillet) |
|------------------|-------------------|------------|-------|-------------------------|---------------------------------|
| Foot à 3 | U07 | U06 | 2013 | 50 | 70 |
| | | U07 | 2012 | | |
| Foot à 5 | U09 | U08 | 2011 | 65 | 75 |
| | | U09 | 2010 | | |
| Foot à 8 | U11 | U10 | 2009 | 65 | 75 |
| | | U11 | 2008 | | |
| Foot à 8 | U13 | U12 | 2007 | 80 | 95 |
| | | U13 | 2006 | | |
| Foot à 11 | U15 | U14 | 2005 | 80 | 95 |
| | | U15 | 2004 | | |
| | U17 | U16 | 2003 | 80 | 95 |
| | | U17 | 2002 | | |
| U19 | U18 | 2001 | 80 | 105 | |
| | U19 | 2000 | | | |
| Seniors | U20 | 1999 | 90 | 115 | |
| vétérans | & plus | 1998 | 90 | 115 | |

JOURNEES LICENCES



vendredi 29 juin

18h30 à 20h

au stade



samedi 30 juin

10h30 à 12h

au stade



4. **Rappel des besoins et des couleurs des équipements**

- ✓ Catégorie U6 à U11 et catégorie seniors : short blanc et chaussettes rouge
- ✓ Catégorie U12 à U19 : short et chaussettes marine (groupement ESB), ces équipements sont offerts à leur première année à l'ESB

5. **Signature d'une autorisation par les parents d'un enfant mineur et le club**

- ✓ L'autorisation est en page suivante, merci de la rapporter signée

6. **En cas d'indisponibilité, vous pouvez déposer les documents & règlement :**

✉ Yoann Bossard
8 rue des Acacias
85130 Tiffauges
☎ 06 26 46 40 19

Alain Picherit
4 allée de la Borderie
85130 Tiffauges
0686225554

Autorisation parentale – Déplacements – Photographie – Déclaration - Charte

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant mineur.....

Autorise ce dernier à :

- Effectuer les déplacements sportifs, entraînements ou sorties extra sportives à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou parent accompagnateur et décline toutes responsabilités du RS Tiffauges foot
- Être photographié ou filmé, et d'être publié ou diffusé sur le site internet du club ou autres journaux (ex : presse, ...).

Il est convenu, que la publication ou diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, vie privée et réputation.

Cette autorisation reste valable sans limitation de durée.

En cas d'urgence, vous autorisez les éducateurs et dirigeants à intervenir et à contacter les secours.

Vous déclarez, que votre véhicule dispose d'une assurance auprès d'une compagnie, pour le transport de personnes pour les années 2018 et 2019.

Une charte est émise par le club, merci de la lire, de prendre note qu'elle engage votre enfant sur le thème du respect sur le terrain et en dehors, et vous implique dans la vie associative à travers des permanences de bar, du voiturage...

Ayant pris connaissance de tous ces engagements, je les respecte en datant et signant.

Date

Signature des parents

Réveil Sportif Teiphalien
Section Football
85130 Tiffauges
n° affiliation 514534
N° agrément jeunesse et sports : 5-457